

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5045/3

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

17 / 19 02

à M^r Moutet
Paris

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
la reproduction photographique — si toutefois
elle est en votre possession — de l'ouvrage
que vous signalez à son attention par votre lettre
du 16. 12.

Veuillez agréer, M^r Moutet, l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Paris le 16 Janvier 1906

A Monsieur le Conservateur du musée de
Peinture de Bruxelles, à Bruxelles Belgique

Monsieur

Je suis possesseur depuis nombre d'années d'un tableau
attribué à Carl Van Loo; Je dis attribué, car il ne porte
pas de signature.

Si le Musée de Peinture dont vous êtes le Conservateur
voudrait en devenir l'acquéreur, ou que cela pourrait peut-
être vous intéresser, je tiens cette toile à la disposition de la
vue de la personne experte en cette matière qu'il vous plaira
designer à cet effet.

Je ne serai pas difficile pour la conclusion si
l'affaire se peut

veuillez agréer, Monsieur l'assurance
de ma considération distinguée

Montet

négociant rue de La Roquette
165

Tél. Luchaise 11^e ord^e Paris



Paris 19 Janvier 1906

A Monsieur le Conservateur du Musée Royal
de Peinture de Bruxelles
à Bruxelles Belgique

Monsieur

Je réponds à votre honnête du 17 courant n°
504.513.

Je n'ai pas la photographie de l'ouvrage que
j'ai eu l'honneur de vous proposer par ma lettre
du 16 courant, mais il m'est très facile de la faire
exécuter quoique la photographie, si elle reproduit
exactement le sujet du tableau, elle ne peut reproduire
le brillant coloris si cher à l'artiste.

Je vais donc faire exécuter la photographie
du tableau et vous l'envoyer; mais si vous avez quelqu'un
à Paris, connaisseur en la matière je serai très heureux
de me mettre à sa disposition.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
ma plus parfaite considération.

Montet

me de la Rue de la Harpe Paris